

Conclusions 2019 du département du Travail des États-Unis

sur les pires formes de travail des enfants

Tunisie

En 2019, la Tunisie a réalisé des progrès modérés sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Le gouvernement a préparé un projet de loi afin de réglementer les activités des cabinets de recrutement privés qui envoient des Tunisiens travailler à l'étranger, de créer de nouveaux postes pour surveiller ces activités et de relever les cas de fraude. Il a également publié une nouvelle liste des travaux dangereux. Par ailleurs, il a enquêté sur des allégations de traite des enfants, notamment en matière de travail forcé, à l'association musulmane de Régueb, et fermé par la suite onze autres associations qui administraient des écoles coraniques non autorisées dans 6 gouvernorats différents. Toutefois, en Tunisie, des mineurs sont impliqués dans les pires formes de travail des enfants, notamment dans le travail forcé dans le cadre des services domestiques et de la mendicité, conséquence éventuelle de la traite des personnes. Des enfants font également des travaux dangereux quand ils font les poubelles et travaillent dans les rues. Il n'est pas possible de faire respecter les mesures de protection légales concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi pour les enfants qui travaillent dans le secteur informel dans des locaux habités, notamment des domiciles privés, sans la permission du propriétaire ou une injonction d'un tribunal pour accéder au lieu en question. Par ailleurs, le gouvernement n'a pas fourni de données sur ses efforts en matière d'application du droit pénal.

Au vu de ces conclusions, les mesures suivantes qui permettraient de progresser sur la voie de l'élimination du travail des enfants en Tunisie sont proposées :

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
Application	Fournir à l'Inspection du travail des ressources appropriées, notamment des moyens de transport et du carburant, afin de mener des inspections supplémentaires, en particulier dans les régions reculées et dans l'économie informelle.	2015 – 2019
	Veiller à ce que des mécanismes soient en place pour faire respecter les protections légales concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi pour les enfants qui travaillent dans des locaux habités, notamment des domiciles privés, sans que la permission du propriétaire ou une injonction d'un tribunal soit nécessaire.	2014 – 2019
	Glaner et publier des informations sur l'application pénale de la législation sur le travail des enfants.	2013 – 2019
	Glaner et publier des informations sur le nombre d'infractions à la législation sur le travail des enfants pour lesquelles des sanctions ont été imposées et des amendes perçues.	2019

Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
	Accroître les sanctions pour les individus qui emploient des enfants en violation des protections incluses dans la législation relative au travail des enfants afin de réduire le taux de récidive.	2016 – 2019
Programmes sociaux	Publier les microdonnées de l'Enquête nationale de 2017 sur le travail des enfants de manière à les utiliser pour informer les programmes et les politiques.	2017 – 2019
	Lutter contre les obstacles à l'éducation, surtout pour les filles dans les zones rurales, tels que le manque de transports fiables, la pauvreté des ménages et les violences physiques.	2015 – 2019
	Développer les programmes existants pour s'attaquer au problème du travail des enfants dans son ensemble, en particulier dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, du commerce, de la fabrication de produits, du travail domestique et du bâtiment.	2015 – 2019